



Pour les opposants au programme photovoltaïque dans la montagne de Lure, les espèces protégées du site sont menacées.

# La ferme solaire électrifie ce village

**ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE** | Soutenue par la mairie de Cruis, l'installation en cours de 20 000 panneaux photovoltaïques dans la réserve de biosphère de la montagne de Lure indigné les associations.

Marc Leras

« **POUR SON MALHEUR**, la montagne de Lure, si chère à Jean Giono et classée réserve de biosphère par l'Unesco, est exposée plein sud ! » Ancien inspecteur de l'environnement et ingénieur écologue, Pierrot Pontel est l'une des voix des opposants à une ferme photovoltaïque – 20 000 panneaux sur une parcelle communale de 16 ha – en train de sortir de terre sur les pentes de la commune de Cruis (Alpes-de-Haute-Provence), déchirée entre adversaires et partisans de l'installation. Une quinzaine d'autres projets sont déjà dans les cartons dans une zone à cheval sur les Alpes-de-Haute-Provence et le Vaucluse.

« C'est un milieu riche et rare, qui abrite des espèces protégées, comme le lézard ocellé ou le papillon Alexanor. Or, les travaux ont commencé sans que l'entreprise canadienne Boralex qui mène le projet ne bénéficie de dérogations obligatoires pour détruire ces espèces et leur habitat », développe Pierrot Pantel qui a déposé trois plaintes depuis juillet devant le parquet de Digne-les-Bains. « Le Conseil national de la protection de la nature, saisi pour une demande de dérogation, avait rendu un avis défavorable dès le 24 octobre 2019. Mais les autorités laissent faire ce chantier que nous considérons comme illégal ! » Le collectif Elzeard d'associations de défense de



l'environnement s'est emparé du dossier et multiplie les manifestations dans ce village de moins de 700 habitants et sur le site. Lors de l'une d'entre elles en octobre, deux militantes âgées de 60 et 72 ans ont été interpellées par les gendarmes alors qu'elles étaient couchées devant les engins de chantier. Lors de leur procès, dont le jugement est attendu le 6 février, le parquet a requis contre elles 1 200 € d'amende, dont une partie avec sursis.

## « Servir de modèle »

« Il y a suffisamment de toits, d'anciennes usines ou sites militaires, de friches où l'on pourrait installer ces panneaux, on n'a pas besoin de détruire des forêts, des espa-

ces naturels protégés ou des terres agricoles. Les travaux de terrassement arrachent les arbres et défoncent le sol pour y enfoncer des pieux : ce sont des dégâts irréversibles », résume Sylvie Bitterlin, l'une des prévenues qui a participé à un nouveau rassemblement le 20 janvier devant la mairie de Cruis qui avait organisé ce jour-là une réunion de défense du projet, finalement annulée. « La ferme photovoltaïque de Cruis est quasiment finie, mais on veut attirer l'attention sur tous les autres projets qui vont arriver dans les prochains mois, dont au moins 1 000 ha menacés sur la montagne de Lure. On veut en faire une cause nationale. » « On est en train de construire une coordination

citoyenne nationale contre ces projets fous et criminels », confirme Marie Veroda, coprésidente du Groupe national de surveillance des arbres. « La résistance de Lure doit servir de modèle. »

Contactée, la mairie de Cruis n'a pas souhaité s'exprimer. Sur le terrain de boules, les partisans du projet voient d'un mauvais œil la mobilisation écologiste. « Ce projet, c'est 100 000 à 150 000 € par an pour la commune, où est-ce qu'on les trouverait, sinon ? Ceux qui sont contre ne sont même pas d'ici, qu'ils aillent manifester ailleurs », défend ainsi Jipé. « Ces gens sont contre tout, mais le maire qui défend le projet a été réélu. »

## Et aussi...

### FRANCHE-COMTÉ

#### Une dent contre le trident

La statue de Neptune, plus vieille de Besançon (Doubs) du haut de ses 450 ans, est la cible de vandales. Il y a seulement trois mois, la ville l'avait déjà dotée d'un nouveau trident métallique, volé il y a de nombreuses années. Il a disparu à nouveau, et les doigts de la statue ont été brisés. Des défenseurs du patrimoine aimeraient qu'elle soit mise à l'abri dans le musée voisin.

### BRETAGNE

#### Après la tempête

Des dizaines de milliers d'arbres de la pointe bretonne avaient plié sous la force de la tempête Ciaran en novembre 2023. Pour revaloriser en chauffage la matière déracinée dans les départements du Finistère et du Morbihan, des agglomérations comme celles de Lorient et de Quimper ont appelé à des sociétés spécialisées pour cette saison hivernale.

### CENTRE - VAL DE LOIRE

#### Bien au chaud

La station d'épuration d'Orléans-la Source (Loiret) a installé un système de chauffage écologique et économique. Il permet de capturer les calories des eaux usées, issues des cuisines, des salles de bains et des toilettes, afin de les réinjecter dans le réseau de chaleur urbain. Une partie de l'université et 310 logements sont chauffés grâce à cette technologie.

### CORSE

#### Sète et match

La compagnie maritime Corsica Ferries vient d'annoncer le lancement d'une nouvelle ligne entre Sète (Hérault) et L'Île-Rousse (Haute-Corse). C'est la première fois que le port d'Occitanie sera relié à l'île. Pour l'heure, seulement trois traversées sont confirmées pour juillet. Les réservations sont déjà ouvertes. L'occasion de connecter la Corse avec l'ouest de la France.

### GRAND-EST

#### Forts en pâtisserie

L'équipe de France de pâtisserie, vainqueur des Championnats d'Europe ces 21 et 22 janvier, vient de l'Est. Originaire de Moselle, Jérémie Massing côtoie en sélection Haruka Atsugi, qui a travaillé sept ans à Sarrreguemines (Moselle), et Franck Michel, leur coach, originaire de Nancy (Meurthe-et-Moselle). Le trio s'est qualifié pour le Mondial dont la finale aura lieu à Lyon en 2025.

### HAUTS-DE-FRANCE

#### Branle-bas de combat

Accès facilité à une mutuelle, dons de vêtements via dix friperies annuelles... Amiens, où 32 000 personnes vivraient sous le seuil de pauvreté, lance son « plan pouvoir d'achat » pour les plus fragiles. Dix frigos partagés seront installés et au moins 1 tonne de fruits et légumes sera distribuée par semaine via les associations caritatives.